



**Discours sur le budget 2017 de la Ville de
Repentigny prononcé par la mairesse,
madame Chantal Deschamps.
Repentigny, le 15 décembre 2016**

Chères citoyennes, Chers citoyens,
Chers représentants des organismes repentignois,
Chers membres de la communauté d'affaires de Repentigny,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal,
Mesdames et Messieurs les directeurs des
services et les employés-cadres de la Ville de
Repentigny,

C'est avec bonheur que je vous présente cet après-midi, comme le
veut la coutume, les prévisions budgétaires 2017 de la Ville de
Repentigny.

Ce budget va au-delà des simples prévisions des revenus et des
dépenses. Il s'agit de fait, pour notre administration, d'un moment
privilegié pour vous dire comment va se déployer notre planification
responsable qui permet à la Ville de Repentigny de maintenir, voire
de bonifier des services de qualité, tout en protégeant la capacité
de payer des citoyennes et des citoyens.

Il va sans dire que ce discours sur le budget revêt, cette année,
une couleur particulière, d'abord parce qu'il s'agit du dernier dans
le cadre du mandat qui nous a été accordé par les électeurs en
novembre 2013, mais surtout parce qu'il représente notre premier
exercice financier **dans le cadre du dépôt du projet de loi 122,
reconnaissant les municipalités comme un gouvernement de
proximité.**

UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE MOBILISATEUR

En effet, je ne peux passer sous silence l'excellente nouvelle annoncée le 6 décembre dernier par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Martin Coiteux, qui confirme sa volonté de reconnaître aux municipalités le statut de gouvernement de proximité.

Cette reconnaissance attendue depuis des décennies par les élus transformera le milieu municipal. Par ce geste historique, le gouvernement réitère sa confiance envers les dirigeants municipaux, premiers grands répondants auprès de leur population. Elle sera bientôt révolue cette époque où l'on parlait des municipalités comme des « créatures du gouvernement » !

À cet égard, la Ville de Repentigny est plus que jamais en mesure de jouer pleinement son rôle et le Processus budgétaire, que nous avons mis en place il y a quelques années déjà, en est un excellent exemple. Rappelons qu'il est constitué d'un ensemble de mesures stratégiques, de planification, de coordination et de contrôle.

Le Processus budgétaire est un mécanisme finement réglé, dont les rouages s'articulent tout au long de l'année, et pas seulement l'automne venu. C'est en outre un outil qui nous permet de planifier efficacement, d'investir judicieusement et d'être prêts à faire face aux imprévus et aux défis qui peuvent survenir. C'est ce qu'on appelle **gérer de manière fiable et responsable**.

Ces mots traduisent une philosophie de gestion qui tend à porter constamment notre regard au-delà du prochain exercice financier. Je dirais même que nous pensons plus loin que le 5 novembre 2017, date des prochaines élections. Il est pour nous hors de question de pelleter vers l'avant les décisions cruciales qu'il faut prendre ici et maintenant.

La réduction majeure de l'endettement net à long terme, en est certainement l'illustration la plus probante, parce qu'elle démontre que nous nous soucions de la charge fiscale des prochaines générations de Repentignaises et de Repentignois.

(pause)

Le contexte du budget 2017 est surtout celui d'une ville en excellente santé financière. Ainsi, nous continuerons à exercer un contrôle strict sur les dépenses, entre autres par la contribution du Comité permanent de révision des dépenses et de saine gestion, auquel siègent messieurs Normand Venne et Éric Chartré. Leur travail, combiné à celui des différents services municipaux, a permis à ce jour d'identifier des économies de 1,5 million \$.

Contrôle des dépenses, mais aussi contrôle de l'endettement net à long terme. Il importe de constater que notre administration a non seulement respecté, mais même surpassé ses engagements, car l'endettement net à long terme, qui atteignait 275,9 millions \$ le 31 décembre 2013, passera à 265,9 millions \$ le 31 décembre prochain, selon les estimations de notre trésorière.

Il s'agit d'une réduction majeure de 10 millions \$, en seulement 3 ans, et ce, tout en poursuivant nos investissements dans les infrastructures et dans la qualité des services offerts aux citoyennes et citoyens.

Depuis 2011, la Ville de Repentigny a réservé un montant équivalent à 25 % de l'excédent annuel dégagé le 31 décembre de chaque année financière. Au total, 4,8 millions \$ découlent de cette initiative budgétaire qui rapporte en contribuant à réduire l'endettement net. Et elle continuera d'être profitable, car j'annonce que cette mesure sera maintenue en 2017.

C'est donc dire qu'après une phase de stabilisation, l'endettement net à long terme passera en diminution constante, **libérant des sommes afin de les réinvestir** dans des projets porteurs pour nos citoyennes et nos citoyens de tous les secteurs.

(pause)

Le contexte budgétaire que je viens de vous décrire est particulièrement mobilisateur pour tous celles et ceux, à la Ville de Repentigny, qui portent en eux la vision d'une organisation rigoureuse et visionnaire.

LES OBJECTIFS DU BUDGET 2017

Pour l'année 2017, mon administration présente un budget équilibré de 137,1 million \$ et a identifié trois principaux objectifs, desquels découleront un éventail de projets et d'investissements.

La préparation du budget et le monitoring en continu du tableau de bord financier nous permettront d'atteindre les 3 objectifs suivants :

- Premièrement, **maintenir le compte de taxes à un niveau compétitif**, comme nous nous y étions engagés en novembre 2013, en tenant compte de la capacité de payer de nos citoyennes et nos citoyens.
- Deuxièmement, continuer notre travail de **réduction de l'endettement net à long terme** afin de dégager des sommes pouvant être réinvesties dans des projets porteurs.
- Troisièmement, déployer notre **programme de réfection des infrastructures de 50 M\$** sur trois ans, en obtenant notre juste part de subventions.

NOS ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT

Le budget 2017 se démarque par la mise en œuvre de 4 volets de développement : le volet numérique, le volet social, le volet culturel et le volet de la relance économique.

Le volet numérique engagera résolument la Ville de Repentigny dans la vision de la Ville intelligente.

Pour y parvenir, et comme je l'ai annoncé en avril dernier devant notre chambre de commerce, nous créerons une communauté Web constituée de citoyennes et de citoyens qui seront régulièrement consultés sur une multitude de sujets, dossiers et préoccupations.

La technologie et le citoyen seront désormais indissociables dans nos démarches d'acceptabilité sociale qui demeure au cœur de tous nos projets.

À cet égard, je vous informe que le ministre fédéral des Finances monsieur Bill Morneau a annoncé, il y a un peu plus d'un mois, la création du *Défi des villes intelligentes*. Ottawa compte soutenir des municipalités qui élaboreront des plans de villes intelligentes. Nous demeurerons attentifs quant aux modalités de ce programme.

Par ailleurs, nous nous engagerons dans la démarche de la Stratégie numérique du Québec, placée sous la responsabilité de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, madame Dominique Anglade.

Dans la même veine, nous comptons accroître les services en ligne destinés aux citoyens. Aussi, dans le contexte de la Ville intelligente, Repentigny ouvrira l'accessibilité aux données pour favoriser l'innovation des entreprises.

Voici un exemple concret; pour que les opérations de déneigement de la Ville soient bien synchronisées avec les déneigeurs privés, nous transmettons à ceux-ci les horaires en temps réel afin qu'ils puissent mieux coordonner le déneigement chez les citoyens.

Enfin, c'est en 2017 que le MédiaLab verra le jour, soit un nouvel espace de création, d'innovation et de découverte qu'on retrouvera à la bibliothèque Robert-Lussier. De ce fait, on misera sur l'exploitation des technologies de pointe pour inciter les usagers à réaliser des projets en matière d'arts médiatiques, littéraires ou autres. D'ailleurs, ces investissements ont obtenu une participation financière du gouvernement du Québec.

(pause)

Le volet social, quant à lui, permettra la mise en place de nouveaux services pour répondre aux besoins exprimés lors des consultations citoyennes dans le cadre de la mise à jour de la politique famille aînés.

L'implantation d'un service d'information et de référence 211 ira exactement dans ce sens. Mis en fonction à compter de mars 2017, le 211 sera un service centralisé d'information et de référence qui dirige rapidement les personnes vers les ressources sociocommunautaires de la région. Un numéro de téléphone à trois chiffres facile à retenir qui met en lien les gens avec la gamme complète de services offerts dans la collectivité.

Également, la mise en place du Carrefour informationnel et social représentera pour sa part la réalisation d'un engagement formulé par notre administration en novembre 2013.

Destiné aux aînés et à une clientèle plus vulnérable, ce nouveau service favorisera le partage d'informations dans un lieu convivial contribuant aussi à briser l'isolement et la solitude chez ces personnes.

(pause)

Le volet culturel, c'est bien entendu l'Espace culturel qui retiendra l'essentiel de notre attention, avec la planification de l'implantation de salle de spectacle, de même que la bonification de la programmation du Centre d'art Diane-Dufresne.

Le dossier de la salle de spectacle chemine positivement auprès des deux palliers gouvernementaux du Québec et du Canada. Le milieu repentinois a quant à lui livré d'importants efforts pour que ce grand projet se réalise. Nous souhaitons que le ministre de la Culture monsieur Luc Fortin et la ministre de Patrimoine Canada madame Mélanie Joly, le reconnaissent en nous accordant une aide financière qui donnera le coup d'envoi des travaux.

Un an après son inauguration officielle, le Centre d'art Diane-Dufresne s'avère un véritable succès avec déjà plus de 14 000 visiteurs au compteur. Succès d'achalandage, succès d'estime dans le milieu culturel du Grand Montréal, mais aussi succès économique pour l'ensemble de l'Espace culturel qui a généré des **investissements privés atteignant 227 millions \$ à ce jour, sans compter 10 millions \$ supplémentaires** dans de nouveaux projets l'an prochain.

Douze ans plus tard, le centre-ville repentinois est un investissement qui rapporte beaucoup plus que la mise initiale. Tous reconnaissent la beauté des lieux et le génie de l'aménagement, comme en témoignent le prix Jean-Paul-L'Allier qui m'a été décerné par l'Ordre des urbanistes du Québec pour le centre-ville et l'Espace culturel, de même le grand prix Desjardins de la culture à titre de municipalité culturelle de l'année de Lanaudière ainsi que la Mention spéciale du jury pour le Centre d'Art Diane-Dufresne, décerné par Les arts et la Ville.

Parlant de succès, la Croisière patrimoniale sur le Saint-Laurent a attiré nombre d'excursionnistes à sa première saison. Il est de notre intention de bonifier ce service afin de maintenir son attractivité, qui génère des retombées économiques pour les commerçants locaux.

La développement culturel et la croissance économique, comme nous venons de le voir, sont intimement liés.

(pause)

En ce qui concerne le dernier volet, c'est en bonne partie en recourant aux services professionnels de CieNov que la Ville de Repentigny compte déployer le **volet de la relance économique** en favorisant la réalisation de différents projets de relance, dont celui d'un pôle d'innovation en Technologies Expérientielles et en Commerce Intelligent, où l'on souhaite voir s'implanter des entreprises novatrices, créatrices d'opportunités et génératrices de retombées pour l'ensemble de la communauté.

À cet égard, un appel de projets sera lancé dans quelques semaines aux *startups*, ces jeunes entreprises innovantes et à fort potentiel de croissance qui représentent, pour plusieurs, l'avenir du développement économique.

Un deuxième pôle en Agro-efficience et en Bioproduits végétaux verra le jour en 2017, avec l'aménagement d'infrastructures permettant d'accueillir des entreprises en bioproduits agricoles et un centre de recherche.

J'attire votre attention sur une initiative spécifique annoncée par le ministre Coiteux dans la foulée de son projet de loi 122. Il s'agit de la création d'un Fonds d'appui au rayonnement des régions (le FARR), doté d'une enveloppe de 100 millions \$, et l'instauration d'un chantier sur le développement économique local et régional, auquel seront conviés les partenaires municipaux.

Je me réjouis de cette annonce, car je peux déjà y voir des opportunités pour notre stratégie de relance économique dans laquelle s'inscrivent trois grands projets porteurs et créateurs de richesse.

Je conclus cette partie en vous parlant des municipalités comme moteurs de développement économique. Dans la plus récente édition du magazine *URBA* de l'UMQ, le président du Groupe financier BMO et président du conseil d'administration de Montréal International, monsieur L. Jacques Ménard, explique le rôle déterminant des municipalités.

Je le cite :

« Une ville ne peut pas se permettre de mettre tous ses œufs dans le même panier, car elle devient alors beaucoup trop vulnérable aux aléas de la conjoncture économique. Les villes doivent choisir leurs créneaux d'excellence, les développer et les mettre de l'avant, en cohérence avec leur ADN économique et leurs forces vives distinctives. » Fin de la citation.

Il va sans dire que notre vision économique à Repentigny va exactement dans ce sens, c'est-à-dire que nous avons développé une identité distinctive, notamment pour que l'ensemble de la population et des entrepreneurs tirent profit du plan de relance économique sur le territoire de notre MRC.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2017

Les investissements majeurs à consentir en matière d'infrastructures exigent une planification responsable afin de garder le cap sur la diminution de l'endettement net et de protéger le budget des familles.

En septembre dernier, j'ai présenté un vaste programme d'investissement en matière d'infrastructures totalisant 50 millions \$ répartis sur les 3 prochaines années pour les grands chantiers. En 2017, un montant de 18,1 millions \$ est prévu pour la première année de ce vaste programme.

Pour l'ensemble des autres projets d'investissements, un montant de 21,4 millions \$ sera consenti, totalisant 39,5 millions \$ en 2017 pour le Programme triennal d'investissements (le PTI). Cet investissement sera admissible à des subventions couvrant 23,4 millions \$ et à une injection de 1,6 million \$ provenant du fonds de roulement, **ramenant le coût net pour la Ville à 14,5 millions \$.**

De plus, dans le but de financer nos principaux chantiers en 2017, nous utiliserons une partie des redevances du programme de la *Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ) pour effectuer ces travaux.

Plusieurs projets sont déjà connus, mais permettez-moi de vous en présenter la liste tant ils sont importants pour tous les secteurs :

- Poursuivre la mise à niveau des trottoirs et des rues, des pistes cyclables, ainsi que le resurfaçage du réseau routier à l'échelle de tout le territoire.
- Procéder à la réfection d'un tronçon de la rue Notre-Dame défini dans le cadre de notre programme de remise à niveau de cette artère.

- Effectuer des travaux de réfection sur la montée Lebeau, le chemin Mazuret, de même que sur les rues Napoléon-Provost, Sainte-Jeanne-D'Arc, Stanislas-Coiteux, Bédard et Robert .

En 2017, nous souhaitons vivement que soit déployée la phase 1 du projet pilote d'un mur antibruit. La Ville de Repentigny a rempli toutes ses obligations et franchi toutes les étapes du programme d'aide financière du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Ce projet est inscrit à notre PTI et nous sommes en attente d'une réponse gouvernementale pour nous allouer les crédits nécessaires afin de commencer ces travaux.

Nous poursuivrons également l'amélioration des aménagements et des équipements dans notre réseau de parcs et d'espaces verts, entre autres pour qu'ils répondent toujours adéquatement aux différentes clientèles qu'ils desservent.

En nous inspirant du Plan directeur des parcs et espaces verts, nous procéderons à des aménagements, de même qu'à la mise à niveau d'équipements et de mobilier en injectant 1,7 million \$ pour l'ensemble des parcs, dont les suivants : Laforest, Deschamps, Laroche, Claudel, Thiffault et Maurice-Richard.

De plus, un montant de 500 000 \$ sera investi dans la rénovation des chalets de parcs.

Enfin, nous poursuivrons la mise à niveau des stations de purification de l'eau et de traitement des eaux usées grâce à l'enveloppe du programme de la TECQ.

LE COMPTE DE TAXES 2017 ET LA PLUS-VALUE REPENTIGNOISE

La rigueur budgétaire, la planification responsable et la réduction de l'endettement permettront, à nouveau cette année, de protéger le pouvoir d'achat des familles et des aînés de Repentigny.

Tout ce qui précède, incluant les projets de développement dans différents volets et les investissements dans la qualité de vie citoyenne, constitue en soi une plus-value.

Cette plus-value repentignoise qui est en quelque sorte un rapport qualité-prix ou si vous préférez **la compétitivité du compte de taxes**.

Ainsi, je suis fière d'annoncer aux Repentignaises et aux Repentignois que nous respecterons, à nouveau en 2017, notre engagement à maintenir le compte de taxes à un niveau compétitif comparativement aux municipalités d'importance similaires à la nôtre.

Le compte de taxes pour une résidence, dont la valeur moyenne atteindra 268 000 \$ en 2017, sera en hausse de 1,8 %, représentant une variation d'à peine 51,72 \$ par rapport à l'an dernier et, soit un peu moins de 1 \$ par semaine

Ce pourcentage d'augmentation est **inférieur à l'Indice des prix à la consommation (IPC) estimé à 2 % en 2017**, et s'applique à toutes les catégories de contribuables résidentiels, de même qu'aux commerces et aux industries.

Aussi, **nous maintiendrons en 2017 le gel des tarifs et des taux pour l'ensemble des taxes de services. En ce qui concerne la taxe sur la consommation d'eau, elle sera ajustée**

pour faire en sorte qu'elle corresponde au coût réel du service.

Je tiens à préciser que cet ajustement du coût de l'eau est inclus dans la hausse moyenne de 1,8 % que je viens d'annoncer pour toutes les catégories de contribuables en 2017, et ne constitue donc pas une charge fiscale supplémentaire.

CONCLUSION : UNE VILLE AU SERVICE DE L'HUMAIN

Nous concluons une autre année riche en réalisations et en moments marquants.

En effet, au cours des 12 derniers mois, Repentigny a continué à se distinguer sur la scène nationale. Il est important de s'en rappeler alors que nous entamons la dernière année d'un fructueux mandat.

Ainsi, en 2016, la Ville de Repentigny a remporté différents prix et distinctions en plus de ceux que je vous ai déjà mentionné :

- Le prix Octas, dans la catégorie Culture et Société, pour le développement de l'application « Mes services municipaux ».
- Le Prix Régis-Laurin, que j'ai également reçu en récompense de ma contribution au développement du logement coopératif sur le territoire repentinois.
- La Plume d'argent dans la catégorie Événements – 30 000 à 99 999 habitants pour l'inauguration du Centre d'art Diane-Dufresne et le vernissage de l'exposition DDXL, décerné par l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ).
- Et finalement, le Coup de coeur du jury pour la campagne de communication interne « Sensibilisation aux procédés d'archivage », décerné par l'ACMQ.

Ces prix et ces marques de reconnaissance qui s'accumulent, année après année, nous sont accordés parce que nous nous sommes dotés d'une planification à la fois exigeante et visionnaire, et parce que l'organisation est constamment animée par ce désir de se dépasser pour favoriser l'épanouissement collectif.

Il convient donc de vous féliciter, chers membres de notre équipe administrative et du personnel de la Ville de Repentigny ! ainsi que les membres de mon équipe qui ont collaboré au rayonnement de notre ville.

(pause)

Abordons maintenant d'autres perspectives qui annoncent une année 2017 fort intéressante.

Le Centre d'art Diane-Dufresne nous promet encore des expositions saisissantes, confirmant son positionnement incontournable dans le réseau culturel métropolitain.

Avec les importantes transformations et l'émergence de l'Espace culturel, nous procéderons à la mise à jour de notre Politique culturelle.

C'est également en 2017 que la Ville se dotera d'une Politique des sports et des saines habitudes de vie, afin de favoriser une communauté active et en santé, en plus de soutenir les athlètes d'élite avec la participation d'Excellence Repentigny.

Nous continuerons à soutenir les grands événements repentignois qui animent le milieu et attirent les excursionnistes d'un peu partout grâce à un rayonnement qui dépasse notre territoire. Pour ce faire, nous pourrons toujours compter sur l'expertise de Récréotourisme Repentigny qui accomplit un travail remarquable. J'en profite pour saluer le président, monsieur Yves Le Roux, et le directeur général, monsieur Michel Beauregard.

Si le budget 2017 expose concrètement où et comment nous allons investir et améliorer le quotidien des Repentignaises et des Repentignois, nous pensons déjà à demain.

Dans un contexte où le développement est terminé, nous avons repensé la ville, développé une stratégie de redéploiement et révisé entièrement nos façons de faire sur le plan de la gestion. Je répète souvent à quel point, à la Ville, nous aimons nous démarquer en innovant afin de permettre à nos citoyennes et citoyens de s'épanouir.

Nous assurons le monitoring de grands projets vecteurs d'investissements privés qui contribueront à produire de la richesse, des emplois et de nouvelles perspectives d'habitation.

Certains de ces projets vont exploiter le riche potentiel du fleuve, dans le respect du développement durable. D'autres vont consolider le centre-ville et proposer une nouvelle offre aux touristes et aux excursionnistes.

J'ai également présenté, en avril dernier, le projet du Centre régional universitaire de Lanaudière (le CRUL) qui progresse à pas de géants, tant et si bien qu'il pourrait voir le jour dès 2017 sur notre territoire.

Rappelons que le Cégep régional de Lanaudière, Éducation Lanaudière, l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université de Montréal ainsi que l'Université du Québec à Montréal, collaborent afin de constituer une offre de services pour les étudiants désirant poursuivre leurs études universitaires dans Lanaudière.

À titre de présidente du CRUL, et de professeur dans l'âme, je suis particulièrement emballée par ce projet !

(pause)

Un autre enjeu important concerne la mise en œuvre de la Stratégie de relance économique pilotée par l'équipe de Cienov et son président, monsieur Georges Robinson.

Notre administration appuie les projets qui favorisent la création d'emplois pour nos citoyennes et citoyens. Le déploiement des deux pôles d'innovations que je vous ai présentés, dans le volet économique un peu plus tôt, assurera la croissance économique de nos entreprises et suscitera la création de créneaux d'excellence.

D'autres enjeux vont nous interpeller à Repentigny en 2017, sur les plans métropolitain, national et même international.

Dans le Grand Montréal, le projet de nouvelle gouvernance en transport collectif a soulevé des débats, voire les passions au cours des deux dernières années. L'itinéraire, sans mauvais jeu de mots, a été parsemé de détours et de pauses. Mais nous avons heureusement atteint notre destination !

J'ai d'ailleurs été nommée, le mois dernier, au Conseil d'administration de la nouvelle entité responsable du développement du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal, l'Autorité régionale de transport métropolitain (l'ARTM).

Adoptée le 19 mai 2016, la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal implique une refonte majeure des structures existantes, notamment en réduisant de 16 à 5 le nombre d'organismes en transport collectif dans la région métropolitaine.

À titre d'élus locaux, nous sommes les mieux positionnés pour connaître et évaluer les besoins de nos citoyennes et de nos citoyens en matière de transport collectif. Nous amorçons une nouvelle ère en matière d'organisation du transport dans la région

métropolitaine, et je suis très satisfaite d'en faire partie pour défendre les intérêts des nôtres.

Le financement du transport collectif, le développement et la bonification des réseaux, le plan stratégique de développement et les investissements sont autant de responsabilités qui incomberont désormais aux nouvelles structures de gouvernance mises en place par le gouvernement du Québec. Cela représente également un beau défi en 2017.

(pause)

L'année 2016 a été particulièrement active pour celle qui vous parle sur la scène internationale.

J'ai été très honorée de la confiance que mes pairs m'ont témoignée alors que j'ai représenté la Communauté métropolitaine de Montréal au siège de l'Organisation des Nations-Unies à New York en avril dernier.

De fait, j'ai présenté, devant les représentants des États membres, des municipalités locales et régionales ainsi que d'organisations non gouvernementales, les résultats de la *Déclaration de Montréal* sur les aires métropolitaines adoptée en octobre dernier.

Cette rencontre était l'occasion de faire un retour sur le processus menant à Habitat III, afin d'alimenter le projet du Nouvel Agenda urbain pour le 21^e siècle qui a été adopté à Quito, en Équateur, en octobre dernier.

J'ai profité de cette tribune internationale pour réitérer l'importance des aires métropolitaines ainsi que des partenariats multipartites dans le cadre du nouvel Agenda urbain qui guidera les États membres en matière d'urbanisation pour les 20 prochaines années.

J'ai également eu le privilège de participer à la conférence de Quito où j'ai pu réaliser à quel point ces grands enjeux ont une résonance ici même à Repentigny.

Je pense notamment au «vivre ensemble » qui se module pour certains en « une cité pour tous ». Plusieurs d'entre vous se rappelleront que la Cité occupait la place centrale de ma conférence sur la *Ville intelligente et humaine* devant les gens d'affaires en avril dernier.

De même, l'inclusion, la diversité et agir localement en fonction d'une vision plus globale sont des concepts qui nous interpellent tous.

C'est dans cette perspective que nous planchons sur le nouvel agenda urbain repentignois, qui se traduira aussi dans une nouvelle mouture de notre Plan stratégique.

(pause)

Mais derrière tous ces enjeux, ces défis, ces projets, ces investissements et ces réflexions, il y a une équipe dédiée et professionnelle qui travaille avec énergie et rigueur au service de leurs citoyennes et leurs citoyens.

Je parle bien entendu des membres de mon équipe politique à qui je veux rendre un hommage bien senti : Mesdames, Denyse Peltier, Francine Payer, Cécile Hénault et Martine Gendron, ainsi que Messieurs Sylvain Benoît, Normand Urbain, Éric Chartré, André Cyr, Normand Venne, Raymond Hénault et Georges Robinson, votre contribution est exceptionnelle et inspirante pour la Ville de Repentigny et sa population. Merci !

L'équipe administrative qui nous accompagne avec patience, professionnalisme et détermination mérite également tous nos remerciements.

Sous la gouverne de notre directeur général, monsieur David Legault, assisté de monsieur Dominique Longpré, directeur

général adjoint, et de la directrice du Service des finances et trésorière, madame Diane Pelchat, l'équipe s'est une fois de plus montrée digne du défi qui lui a été lancé.

Permettez-moi donc de saluer chaleureusement :

- Madame Helen Dion, directeur du Service de police ;
- Madame Sylvie Bouchard, directrice du Service des travaux publics ;
- Madame Marlène Girard, directrice du Service des communications ;
- Madame Manon Fortin, directrice du Service des arts, de la culture et des lettres ;
- Madame Carol-Ann Forrest, directrice du Service des ressources humaines ;
- Me Louis-André Garceau, directeur des affaires juridiques et du greffe ;
- Monsieur Julien Lauzon, directeur du Service de l'aménagement et du développement du territoire ;
- Monsieur Pierre Fortier, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire ;
- Monsieur Jean Bartolo, directeur du Service de la prévention et de lutte contre les incendies ;
- et Monsieur Réjean Vigneault, directeur du Service de la gestion des infrastructures.

(pause)

Mesdames et Messieurs, je vous remercie sincèrement de votre attention, et vous souhaite de profiter de cette période de réjouissances et de repos salulaire qui est à nos portes.

Que cette nouvelle année permette de vous épanouir et vous apporte bonheur, santé et prospérité.

Merci.